



Projet d'expatriation avec mes enfants, quels droits?

Par **tetisher3**, le **30/06/2008** à **15:04**

Bonjour, je suis maman de 3 jeunes enfants (2.4 et 6 ans) dont j'ai la garde depuis mon divorce en avril 2008. Le DVH du papa est restreint (un accord avec lui) à 1 jour et une nuit tous les 15 jours, la moitié des vacances scolaires par alternance 1 semaine / 1 semaine. Mon nouveau compagnon est amené à partir travailler en Afrique (Tunis, Marrakech ou Sénégal au pire, mais selon les premières infos ce serait plutôt proche : 1h30 d'avion). Je ne le suivrais pas immédiatement, nous préférons faire une année de transition, où je le rejoindrai pour les vacances, et des WE avec les enfants. Le père des petits ne respecte absolument pas son DVH, jusque récemment il les prenait toutes les 4/5 semaines, depuis deux mois plus du tout et sans même un appel téléphonique. Je m'organise donc entièrement seule (vacances à venir comprises). Par contre pour le moment la pension est payée. Quels sont mes droits, quelle procédure mettre en place pour préparer ce départ ? Dois-je lui demander un accord et cela suffit-il (signé avec nos avocats) ? S'il s'y oppose comment procéder ? Dois-je faire constater en préventif le fait qu'il ne prend jamais ses enfants ? (déposition au commissariat régulière). Par ailleurs il fait courir le bruit qu'il compte lui-même partir travailler sur une plateforme pétrolière... auquel cas, je suppose qu'il ne pourra plus tellement s'opposer à un départ des enfants, mais que devrais-je faire alors (pour me couvrir) ?